

Questions légales

du "Bulletin de la Ferme"

—Nos correspondants qui ont instantanément pris de tenir leurs comptes établis par le journal peuvent bénéficier de ce service. C'est pourquoi toute demande doit être signée, afin que nous le correspondant est abonné; il doit être adressée directement au correspondant n'est tenu de donner des renseignements usuelles, conformément aux choses de la vie courante, ou qui nécessitent, sont choses à traiter entre l'avocat. 4. Si le correspondant n'est pas par lettre, l'avocat des honoraires.

—Q. Cheval, ruade, re-

—votre cheval a reçu une l'un autre cheval appartenant au propriétaire, vous êtes responsables des dommages soufferts par suite de votre négligence de

MUNICIPALES, PRESCRIPTIONS

—n'y a pas de prescription pour les dommages soufferts par suite de votre négligence de

MUNICIPAL, ÉLÉC-

—2.—La seule qualification pour être élu maire ou un conseiller municipal est la qualification de citoyen canadien consistant dans le fait d'être inscrit sur le registre électoral. Dans ce cas, il n'y a rien qui empêche votre maire ou votre conseiller municipal de poser une question pour les élections qu'est-ce que c'est de voter lire et écrire ou de décider généralement d'accepter ou de refuser un poste n'était pas suffi-

MUNICIPALE, ÉLÉC-

—Rép. à D. F.—Vous ne pouvez pas exactement pourquoi le conseil municipal est illégal. En tout cas, le conseil municipal peut offrir des services pendant la vacance de la mairie, et, à défaut par lui-même, le Gouverneur en conseil est attaqué devant le Tribunal. Le Tribunal décidera qu'une telle situation est illégale.

DE BIENS.—Rép. à

—mariée en communauté, l'absence de tout testament acquis du travail communautaire de la communauté mariée peut vendre, partager également les biens communs de la femme, mais il ne peut pas disposer de son patrimoine, des immeubles, ni de l'université du mobilier, si ce n'est par testament. Les effets mobiliers particuliers, pourvu qu'il ne les ait pas usés et que l'un des époux ne peut pas léguer plus que sa part.

PROPRIÉTÉ.—Achat de

—achat de biens meubles et immeubles. Depuis huit ans vous avez payé des versements au capital de \$25.00 après la prescription, il n'y a pas de doute que vous avez acquis sans avoir examiné les titres, vous ne pouvez pas avoir recours contre vous et vous ne pouvez pas acquiescer vos obligations.

TRÉSORIER COM-

—M. Q. Secrétaire de la commission scolaire, description de la commission scolaire. La qualité de secrétaire de la commission scolaire est tenu de fournir des renseignements en rapport avec les fonctions de la commission scolaire.

DIS.—Coupe de bois

—sin, recours. Je vous comprends que vous avez des bornes entrées par votre voisin. Avant de couper le bois, il vous faudrait faire un plan du terrain et après l'avoir fait, vous pourriez exercer votre recours.



Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 21 FÉVRIER

Frs Fleury, Gérant—Numéro 8

Une pensée par semaine

"Le crédit pour le cultivateur, comme pour l'industriel et le commerçant est tout d'abord une question de confiance. Pour obtenir du crédit de quelqu'un, il faut lui inspirer confiance. Le marchand ne vend à crédit qu'à celui en qui il a confiance, de même le banquier ne prête qu'au client qu'il estime capable de faire fructifier un capital et de le rembourser." (C. Gagné).

Ottawa annonce qu'il tient à la disposition des cultivateurs un livre de comptes très simple et très utile. Ce livre n'exige pas de connaissances spéciales en comptabilité. L'inscription des transactions peut très souvent se faire en moins d'une heure par semaine. Nous conseillons à tous ceux qui n'ont pas l'habitude de tenir leurs comptes de demander un exemplaire de ce livre en écrivant au Service des publications, ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Cela ne coûte rien, pas même un timbre poste puisque les lettres adressées à l'un ou l'autre des ministères du gouvernement central n'ont pas besoin d'être affranchies.

Bien des cultivateurs nous disent qu'ils ont peur de compter, tellement les occasions de déboursier de l'argent sont multiples chez eux. Peut-être qu'en enregistrant leurs revenus et déboursés, il y aurait moyen de mieux proportionner les dépenses aux revenus. Chose certaine, et nous croyons pouvoir l'affirmer, ce n'est pas parce que vous comptez que les dépenses augmenteront au cours de l'année.

Puis un cultivateur qui tient ses comptes inspire confiance, c'est un signe qu'il désire voir clair dans ses affaires et qu'il veut prendre les moyens d'y faire honneur.

Un registre des recettes et des dépenses sur une ferme ne montre pas seulement au cultivateur s'il fait des progrès ou s'il rétrograde, mais, au besoin, les transactions qui y sont inscrites peuvent servir de base le mettant en lieu d'obtenir du crédit ou d'une banque, encore mieux de sa caisse populaire.

Il faut s'habituer à compter, et toujours compter. Ceux qui ne le font pas encore devraient commencer dès ce moment, il n'y a pas de meilleure occasion pour vous mettre résolument à l'œuvre.

F. F.

Ceux qui veulent. Les travailleurs....

On rencontre foule de gens qui prétendent que l'Etat est obligé de leur faire vivre. D'autres sont d'opinion que, pour réussir dans la vie, il faut commencer par s'aider soi-même.

C'est exactement ce que pense M. Myre Boutin, parti autrefois de Lambton, maintenant à Val Gagné, en Abitibi ontarien, depuis 12 ou 13 ans.

Arrivé avec quelques centaines de piastres, il achetait au temps où les terres étaient à leur plus haut prix, une ferme qu'il paya \$5000; et, il n'avait que des jeunes enfants.

Ne comptant que sur son travail, il se mit à la besogne comme un homme intelligent qui veut réussir. Il peut être fier de son succès.

Le voyageur qui visite sa ferme s'aperçoit qu'elle est divisée pour faciliter la culture d'après une rotation bien établie. Les bâtiments de ferme sont bons. Ils établent 10 vaches à lait, des taurailles, trois chevaux; dans la bergerie, on trouve un

(suite à la page 77)

Conditions du commerce mondial des produits agricoles

UNE intéressante brochure nous est arrivée d'Ottawa, ces jours derniers. Elle a pour titre "Situation agricole et prévisions 1935".

Qui n'aime pas, en effet, savoir où nous en sommes avec nos marchés, nos productions, et encore plus avoir une faible idée de ce que pourra être le commerce des produits agricoles au cours de l'année qui commence et qui menace de passer encore plus vite que celles qui l'ont précédée: "Tempus fugit" dirait un de mes compagnons de la chevalerie.

Aussi est-ce avec un vif désir de connaître ce que nous pouvons attendre des dix prochains mois que nous en avons parcouru les pages remplies de mots et de chiffres qu'il n'y a pas de mal à savoir, bien qu'il ne soit pas plus facile de prédire l'avenir à Ottawa qu'à Québec. On ne sait jamais quels événements peuvent survenir soit pour améliorer les conditions actuelles ou pour les empirer.

Passons cette semaine sur le chapitre qui fait le titre de cette colonne. La dépression économique s'étend à tous les pays de l'univers, elle ne peut donc, généralement parlant, se régler localement.

Il faut donc voir ce qui affecte le commerce international des produits agricoles, lisons alors ce qui en est dit dans ce chapitre:

Le commerce international des produits agricoles a été compliqué par les mêmes facteurs qui ont affecté le commerce étranger en général. Les programmes nationalistes excessifs caractérisés par l'élévation des tarifs, les fixations de prix, les règlements de quota ou de contingentement, le contrôle du change et les autres mesures restrictives, joints à l'instabilité du change et à la diminution du pouvoir d'achat, ont exercé un effet déprimant sur le commerce.

Ces obstructions dans les voies commerciales ont principalement pour but de protéger les systèmes monétaire et bancaire et de maintenir la solvabilité nationale pendant la période de dépression. D'autres raisons pour leur existence se trouvent dans le désir qu'éprouvent les nations de se rendre indépendantes des approvisionnements étrangers de denrées alimentaires et de protéger les groupements agricoles contre les bas prix mondiaux. Dans la mesure où ces obstructions sont les résultats directs de la dépression, ou des tentatives que font les gouvernements pour combattre cette dépression, on peut raisonnablement s'attendre à les voir disparaître lorsque la prospérité reviendra et à voir renaître des relations commerciales plus normales. Déjà, dans certains pays, on constate une tendance à la suppression des mesures de contrôle du change, et les fluctuations dans les valeurs monétaires ont beaucoup diminué devant la promesse d'une stabilité raisonnable à de nouveaux niveaux. La hausse des prix, les courbes de la production générale dans la plupart des pays, sont des indications d'une amélioration du pouvoir d'achat et de la restauration de la demande à des proportions plus normales. Cependant, la suppression des tarifs prohibitifs et des autres restrictions commerciales se fera sans doute plus graduellement et peut-être même très lentement. Beaucoup du sentiment nationaliste intense, spécialement dans les pays européens, est le résultat de la peur, et il est probable que les politiques de suffisance qu'il a provoquées seront maintenues encore longtemps. D'ailleurs, ces politiques tendent à créer des intérêts acquis qui s'opposent fortement aux mesures qui ont pour but d'établir des conditions commerciales normales.

Pendant l'année fiscale qui a pris fin le 31 mars 1934, les exportations canadiennes de produits à l'état brut, c'est-à-dire à l'état où ils sortent des fermes canadiennes, étaient évaluées à \$237,718,000. Les matières premières, qui comprennent les aliments, représentaient \$157,517,000 de ce montant. Pendant l'année fiscale finissant le 31 mars 1933, les chiffres correspondants étaient de \$222,815,000 et de \$164,999,000 respectivement. Le plus gros des exportations des produits de ferme canadiens va principalement au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, le premier pays prend environ 60 pour cent du total, et le dernier environ 12 pour cent. Toute amélioration qui se produit dans les conditions économiques de ces pays offre donc une importance toute spéciale.

Vieux temps, vieilles choses

Discussion sur le cheval Percheron

(Suite)

faible dose de leur nature. Supposé que les poulains issus de ce sang manquent d'avoine et de fourrages légumineux, il est probable qu'à l'âge de 5 ans ils ne présenteraient presque aucune trace d'origine. Au lieu de venir chercher en Europe, dit M. Gossin à la fin de sa lettre, des étalons pour améliorer la race canadienne, peut-être suffirait-il de distinguer parmi les chevaux indigènes ceux qui offrent le plus de qualité, et de les améliorer par une sévère sélection et par le régime. Ce mode auquel on ne pense pas est souvent le plus sûr, et il présente l'avantage de ne pas coûter cher.

M. E. Gayot, ancien directeur général des haras, en France, a répondu: "Les circonstances du climat, du régime et du pays étant données, on demande:

"1. Si la race percheronne est bien propre à améliorer la race canadienne?

"La race percheronne n'a jamais rien amélioré. Elle n'est pas constituée à l'état type, et ne se reproduit elle-même nulle part. Elle donne des chevaux de trait très variables, plus ou moins capables, plus ou moins robustes en raison de la richesse du régime; elle est exigeante et ne devient énergique qu'à force de grain. Le petit percheron n'existe plus guère; le grand percheron est haut monté et de cher entretien.

"2. Les étalons percherons coûtent 5000 fr. rendus au Canada. Peut-on croire que l'amélioration demandée réponde à ce prix?

"Ce que je viens de dire répond par la négative à cette seconde question. C'est l'étalon de Norfolk qu'il faut substituer au percheron pour poursuivre utilement l'œuvre d'amélioration projetée.

"3. S'il est vrai que la race percheronne ait été profondément modifiée, soit par le traitement ou l'élevage, soit par l'infusion d'un sang étranger, peut-on dire qu'elle soit bien propre à améliorer la race canadienne qui est relativement petite, robuste, rustique, et très résistante au travail?

Les percherons les meilleurs et les plus estimés sont tous sortis d'un croisement. Tous les produits croisés ne sont pas également remplis, mais tous ceux qui sont réussis prennent la tête et font parler d'eux en laissant un nom. Ils sont rarement d'un prix très-élevé; mais ils ne sont pas assez confirmés pour devenir des régénérateurs hors de chez eux. Les qualités qui leur manquent, la fixité et la constance, sont au contraire l'apanage du cheval du Norfolk.

"4. Faut-il distinguer entre le grand et le petit percheron? La distinction devient très difficile. Le petit percheron n'a plus d'emploi depuis l'extension donnée aux voies ferrées. La consommation demande à peu près exclusivement le gros percheron qui a pour père, en général, l'étalon boulonnais de gros trait au pas.

La réponse aux questions 5 et 6 est contenue dans la réponses faites aux premières questions posées.

"7. On entend souvent dire au Canada que la race canadienne venant de la Normandie, il faut aller là, il faut aller là, retremper notre espèce chevaline.... Est-ce à dire pour cela qu'il faut s'adresser au percheron?

(à suivre)

(Gazette des Campagnes 7 mai 1866)

21

21

21